

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AZ BOND – ENHANCED YIELD

Classe A-AZ FUND (ACC) (Code ISIN LU0677519067) - Classe B-AZ FUND (ACC) (Code ISIN LU0677533720)

un compartiment de AZ Fund 1 géré par AZ Fund Management S.A., partie du groupe de sociétés Azimut Group

A) OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT:

Objectifs: L'objectif d'investissement du Compartiment est d'offrir un taux de rendement positif qui est supérieur aux marchés monétaires et une plus-value du capital à moyen terme via des investissements mixtes dans des obligations d'État libellées en euros ayant une maturité supérieure à deux ans ainsi que dans des dépôts bancaires d'une durée de vie résiduelle allant jusqu'à 12 mois.

Politique d'investissement : la stratégie d'investissement du Compartiment consiste principalement à optimiser le rendement total du Compartiment par rapport à sa maturité moyenne, avec un bon degré de diversification.

Le Compartiment investit dans des titres de créance libellés en euros émis par des gouvernements européens ou des instances gouvernementales européennes, directement ou indirectement en investissant dans des parts d'OPCVM et/ou autres OPC ou en ayant recours à des instruments financiers dérivés sur taux d'intérêts et/ou sur des titres de créance.

Le Compartiment investit:

- au moins 15% et jusqu'à 40% de ses actifs nets dans des titres de créance avec une maturité résiduelle au-delà de 24 mois ;

- jusqu'à 20% de ses actifs nets dans des titres de créance avec une maturité résiduelle en deçà de 24 mois ;
- jusqu'à 10% de ses actifs nets dans des parts d'OPCVM et/ou autres OPC et/ou des ETFs, investissant généralement dans des obligations d'État et des obligations de sociétés notées *investment grade* libellées en euros, y compris des obligations indexées sur l'inflation (*inflation-linked bonds*);
- jusqu'à 75% de ses actifs nets dans des dépôts bancaires conformes à l'article 41(1)f) de la Loi de 2010.

Le Compartiment n'investit pas dans des titres de créance se qualifiant comme des titres adossés à des actifs (ABS), des titres adossés à des créances hypothécaires (MBS), des obligations contingentes convertibles, ni dans des titres qui sont en défaut ou en difficulté au moment de l'acquisition.

- **Rachat de Parts:** Les Porteurs de Parts du Compartiment peuvent, chaque jour à tout moment, demander le rachat de leurs Parts contre espèces. Les remboursements se feront sur une base journalière.

- **Politique de distribution:** Le Compartiment poursuit une politique de capitalisation des revenus.

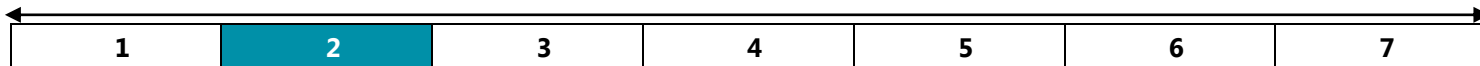
B) PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT:

A risque plus faible

Rendement potentiellement plus faible

A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus élevé



- Ces classes se situant dans la **catégorie du risque 2** du fait de ses hausses ou fléchissements, ou données simulées, par le passé.
- la catégorie de risque associée à ces classes ayant été calculée sur la base des données historiques, elle peut ne pas être une indication fiable de son profil de risque futur
- la catégorie de risque n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps;
- la catégorie la plus faible ne signifie pas «sans risque» ;
- autres risques importants pour le Compartiment non pris convenablement en compte dans cet indicateur : risques d'intérêts et de crédit.

Risques:

- **Risques d'intérêts:** la part du patrimoine investie en dépôts bancaires est largement soumise aux risques liés à la possible variation des taux d'intérêts du marché dépendant de plusieurs facteurs, parmi lesquels les attentes concernant l'inflation, la croissance de l'économie et la stabilité des émetteurs;
- **Risques de crédit:** il existe également un risque lié à la capacité de ces mêmes sociétés à honorer leurs engagements en matière de paiement des intérêts et de remboursement du capital ;
- **Risques géopolitique:** le résultat de l'investissement pourrait souffrir des risques découlant de la situation financière et géopolitique des pays dans lesquels sont effectués les investissements.

C) FRAIS:

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée:
Prévus seulement pour la Classe A-AZ FUND

0% sur le montant investi pour les souscriptions effectuées en solution unique.

Frais de sortie:
Prévus seulement pour la Classe B-AZ FUND

0% sur le montant objet du rachat, au cas où la demande de rachat ferait référence à des parts souscrites par ce Compartiment et jamais transférées à des autres Compartiments.
Une commission de maximum 2,5% pourra être chargée en fonction de la "durée totale" de détention des Parts de type B-AZ FUND.
Pour plus d'information veuillez-vous référer à l'Annexe II du prospectus du Fonds

Frais de conversion:

Euros 25,00 pourra être chargée.
Pour toute conversion de Compartiment vers tout autre Compartiment veuillez vous référer à l'Annexe II

les pourcentages indiqués sont les maxima pouvant être prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué

Frais prélevés par le Compartiment sur une année

Frais courants: Pour toutes les classes de parts : 0,47% des actifs nets
Frais de gestion et de fonctionnement

Frais prélevés par le Compartiment dans certaines circonstances

Commission de gestion variable additionnelle 0,004% de la valeur globale du Compartiment (nette de tous les passifs divers de l'éventuelle commission de gestion variable additionnelle même) pour chaque point pourcentage de rendement réalisé par le Compartiment. Par rendement du Compartiment, on entend l'augmentation, exprimée en pourcentage annualisé, de la valeur d'inventaire de la part unitaire calculée (nette de tous les passifs divers de l'éventuelle commission de gestion variable additionnelle même), le dernier jour ouvrable du mois, par rapport à la valeur nette d'inventaire, de la part unitaire du jour ouvrable correspondant du trimestre précédent. Le paiement de l'éventuelle commission de gestion variable additionnelle intervient sur une base mensuelle. Pour toutes les classes de parts: 0% est le montant facturé au titre du dernier exercice. Ce montant est fortement lié aux tendances des marchés et donc il ne reflète pas nécessairement ni la situation présente de ces marchés ni la tendance de la commission elle-même

L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Les frais courants se fondent sur les frais de l'exercice précédent, clos en 31 décembre 2018. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

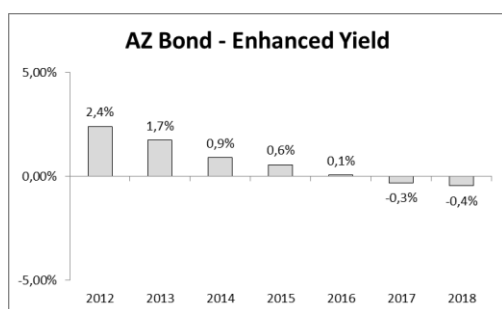
Les frais courants ne comprennent pas les commissions liées à certaines circonstances et les frais de transactions (excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le Compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion

collective).

Les frais acquittés par les investisseurs servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la section 15 et à l'Annexe II du prospectus de AZ Fund 1, disponible sur le site internet www.azimut.it

D) PERFORMANCES PASSES:



- A compter du 1 août 2019 la politique d'investissement du Compartiment a été changé. Les performances antérieures à cette date ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité
- Les performances historiques ne constituent pas un indicateur de performances futures
- Les performances historiques ont été évaluées en euro
- Les performances historiques du Compartiment reflètent les frais à charge du Compartiment et n'incluent pas les frais directement à charge de l'investisseur
- Le Compartiment a été créé le 15 septembre 2011

E) INFORMATIONS PRATIQUES:

• **Nom du dépositaire:** BNP Paribas Securities Services, succursale de Luxembourg

• **Lieu et modalités d'obtention d'informations supplémentaires:** les investisseurs peuvent obtenir de plus amples informations sur AZ FUND 1, ses compartiments et les classes de parts disponibles dans le prospectus du AZ Fund 1 ou sur le site internet www.azimut.it. Le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble des compartiments de AZ Fund 1. Les actifs et passifs des compartiments sont ségrégués en vertu de dispositions légales.

De plus amples informations sur le Fonds, telles qu'une copie du règlement de gestion, du Prospectus, du dernier rapport annuel et de tout rapport semestriel ultérieur peuvent être obtenues gratuitement en français au siège social de la Société de Gestion (AZ Fund Management S.A, 35, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg) ainsi qu'auprès des agents placeurs dans les pays de commercialisation

• **Politique de rémunération de la Société de Gestion:** La politique de rémunération actualisée, y compris, sans s'y limiter, une description de la manière dont la rémunération et les avantages sont calculés et l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages, est disponible sur le site internet: <http://www.azimut-group.com/en/international-presence/az-fund-management>

Un exemplaire sur papier est mis à disposition gratuitement sur demande au siège social de la Société de Gestion

• **Modalités d'obtention d'autres informations pratiques :** d'autres informations pratiques, en ce compris le tout dernier prix des parts,

peuvent être obtenues gratuitement au siège social de la Société de Gestion (AZ Fund Management S.A, 35, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg) ainsi qu'auprès des agents placeurs dans les pays de commercialisation

• **Fiscalité :** la législation fiscale du grand-duché de Luxembourg peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

• **Responsabilité :** La responsabilité de AZ Fund Management S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du AZ Fund 1

• **Autres Types de Parts :** le Compartiment peut émettre différents types de parts. Pour plus d'information sur les types de Parts, veuillez vous référer aux prospectus du AZ Fund 1 ou sur le site internet www.azimut.it.

• **Conversions :** les investisseurs ont le droit d'échanger les parts qu'ils détiennent dans un compartiment contre des parts d'un autre compartiment de AZ FUND 1 selon les modalités de conversion décrites au chapitre 11 du prospectus de AZ Fund 1

AZ FUND 1 est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. AZ Fund Management S.A. est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 1 août 2019.